

**Transcriptions des textes pour l'enseignant**  
**X - ième classe**  
**I étape**

**I. Compréhension orale :**

**10 classe**

**Doc 1**

- Alors Paul, ton voyage ? Comment ça s'est passé ?
- Pas mal, sauf la chaleur : il a fait une chaleur étouffante. Plus de 30 degrés pendant toute la durée du voyage, sauf au Chili, où il faisait un peu plus frais.
- Et la nourriture ? Vous n'avez pas été malades ?
- Juste une fois, mais vraiment rien de grave.
- Mais vous avez visité combien de pays ?
- On est parti du Venezuela et on est descendu par l'ouest jusqu'à l'extrême sud du Chili. On a vu 5 pays. Non, pardon, 6, si j'inclus l'Argentine où nous avons pris notre avion de retour, mais que nous n'avions pas le temps de visiter.
- Tu as dû être content de rentrer à la maison, après tout ça...
- C'est vrai, Marie et moi nous sommes partis presque 9 semaines. On était bien loin de la réalité française pendant ce temps. Mais on a vu des sites magnifiques, on a rencontré des gens formidables. Même si le voyage a été très fatigant, je repartirais n'importe quand.
- Alors, le prochain voyage, c'est pour quand ?
- Oh, pas avant l'été prochain. Mais je partirai sûrement seul car Marie sera en stage. Je pense aller dans le nord de l'Europe. Sans doute en Suède ou en Finlande.
- J'y suis allée l'année dernière. J'y ai passé d'excellentes vacances. Et c'est très dépaysant.

**Doc 2**

Les vacances d'été s'approchent et il est grand temps de se préoccuper d'une réservation ou d'une location. C'est peut être l'occasion de se lancer dans une toute autre aventure : celle de l'échange de votre logement avec une famille qui vit à l'autre bout de la France, ou mieux encore à l'étranger. C'est une formule très prisée des anglo-saxons, qui peine plutôt à s'imposer en France, mais qui peut avoir son charme et qui surtout a un sérieux avantage : celui de faire baisser notablement le budget vacances. Le système est simple : vous prêtez votre appartement ou votre maison et durant cette même période vous allez habiter chez ceux qui viennent chez vous. Il n'y a en principe aucune transaction financière, et bien souvent aucun contrat hormis quelques échanges de lettres.

*France-Info, Le droit des loisirs, 13 mars 2004*